

EQUIPE MOBILE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE EN PRISON

Retour sur 5 ans d'activité d'un dispositif unique

Frédéric BOUCHER*, Bettina BELET*, Estelle DEMEULEMEESTER*

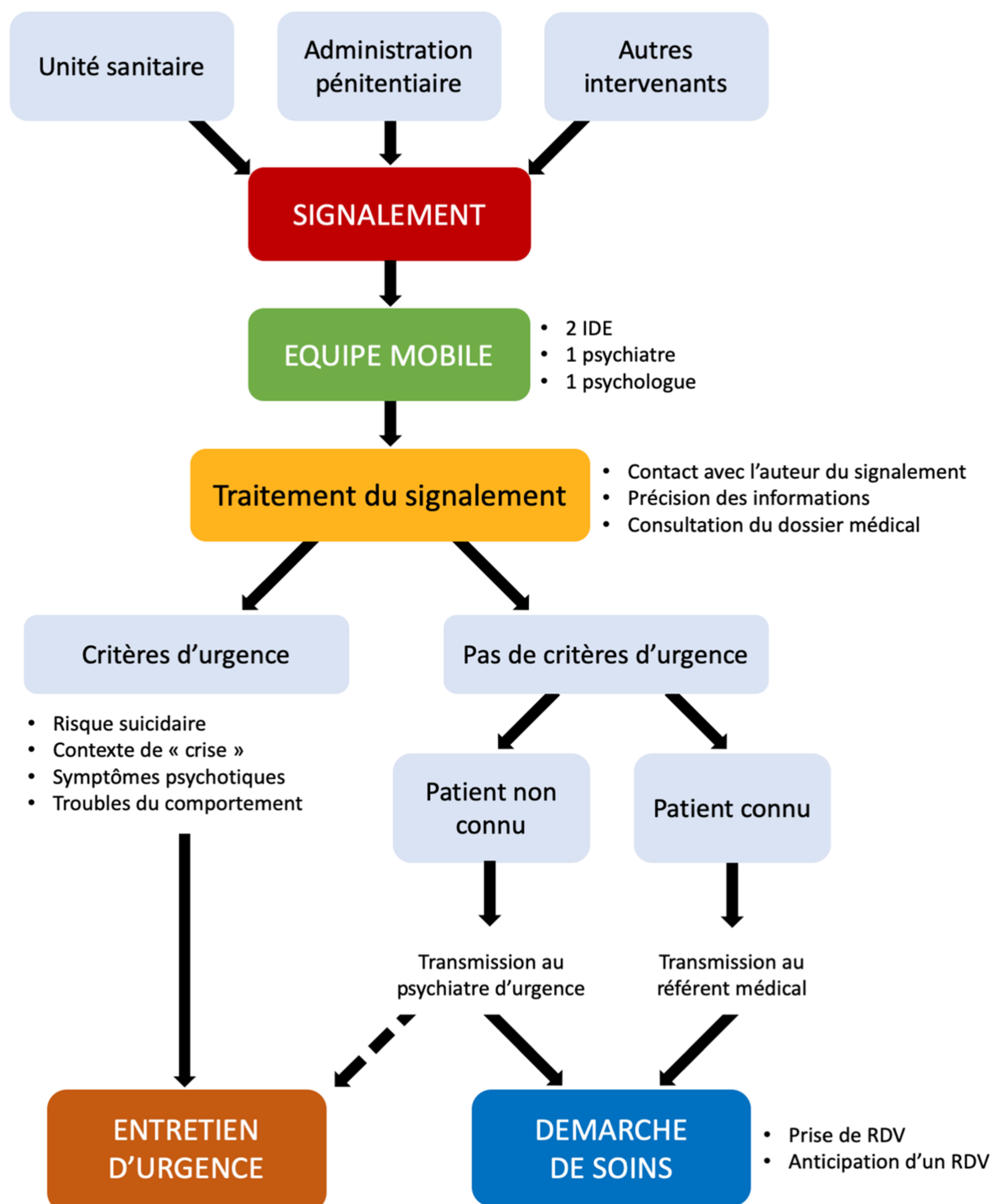
*Centre Hospitalier Universitaire de Lille



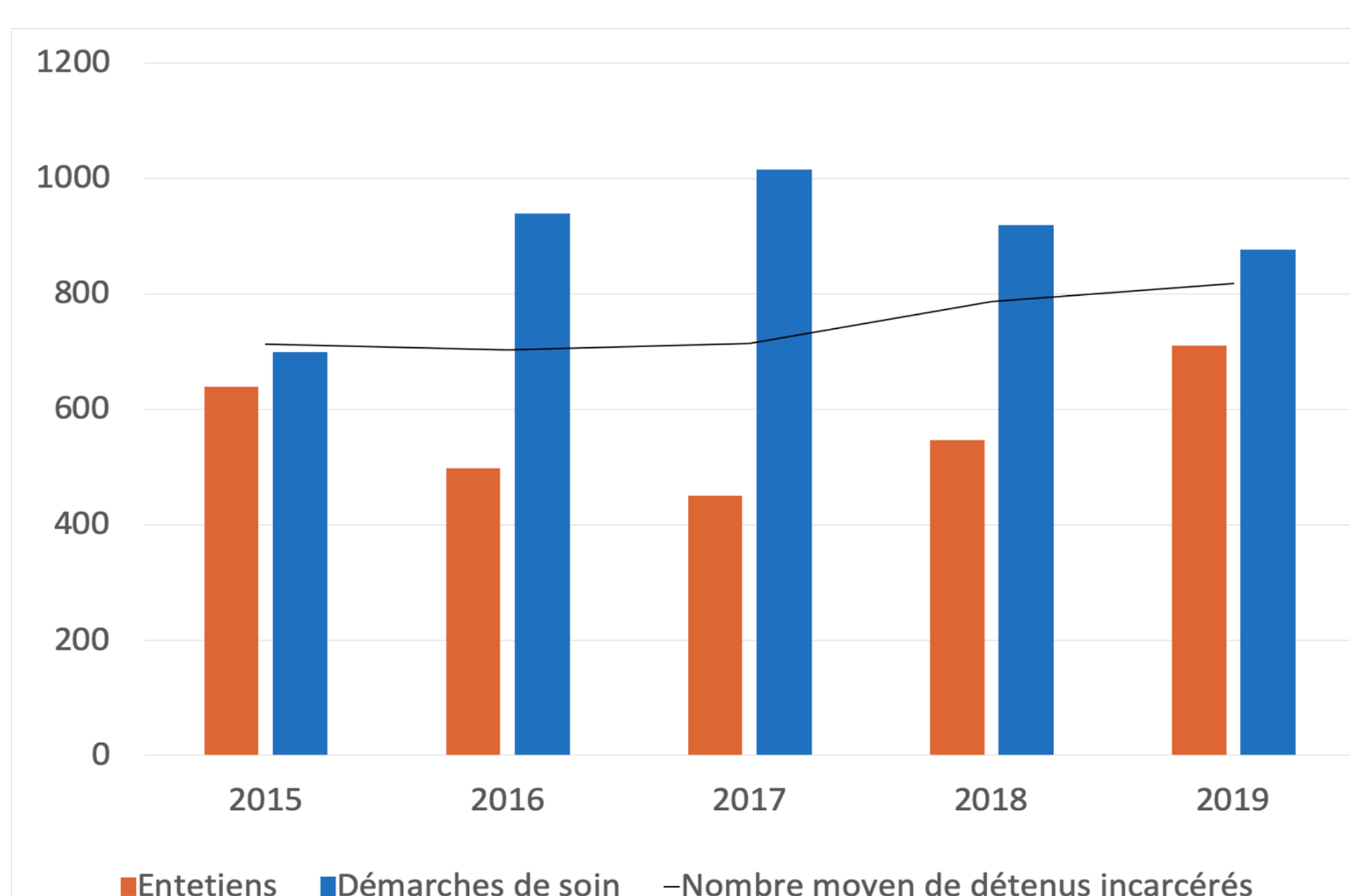
CONTEXTE

En France, plus de 70 000 personnes étaient incarcérées au 1^{er} janvier 2020. La surreprésentation de l'ensemble des pathologies psychiatriques dans cette population est largement documentée, et 70% des détenus souffrent d'au moins un trouble psychiatrique ou d'un trouble de l'usage de substance. Malgré ces constats, l'inégalité d'accès aux soins psychiatriques entre milieu carcéral et milieu libre reste majeure. Dans ce contexte, répondre à l'urgence psychiatrique est un véritable défi. Depuis 2014, le centre pénitentiaire d'Annœullin dispose d'une équipe mobile d'urgence psychiatrique (EMP), dont l'objectif de proposer une évaluation et une prise en charge dans les 24 heures suivant un signalement.

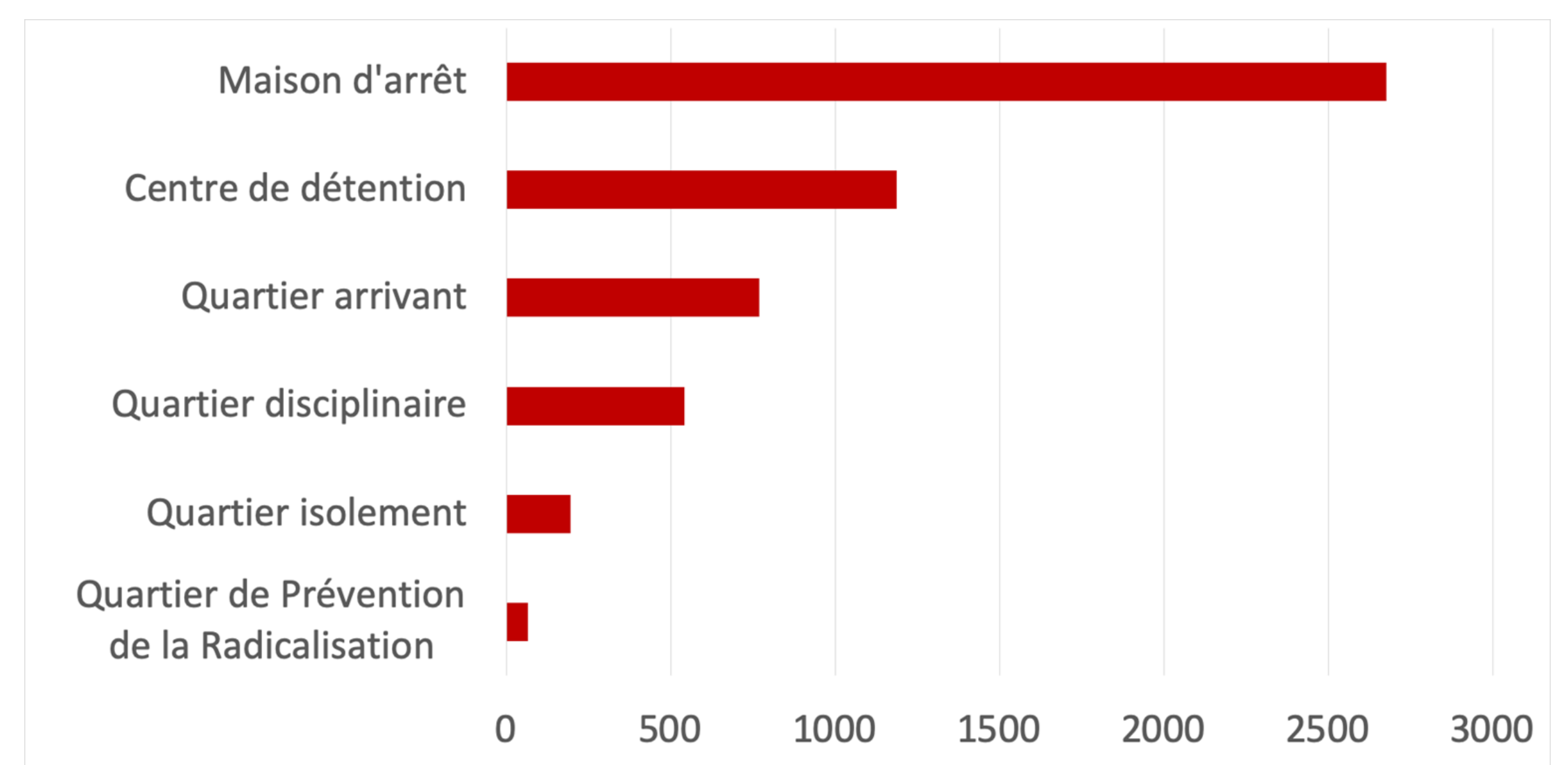
FONCTIONNEMENT ET ACTIVITE



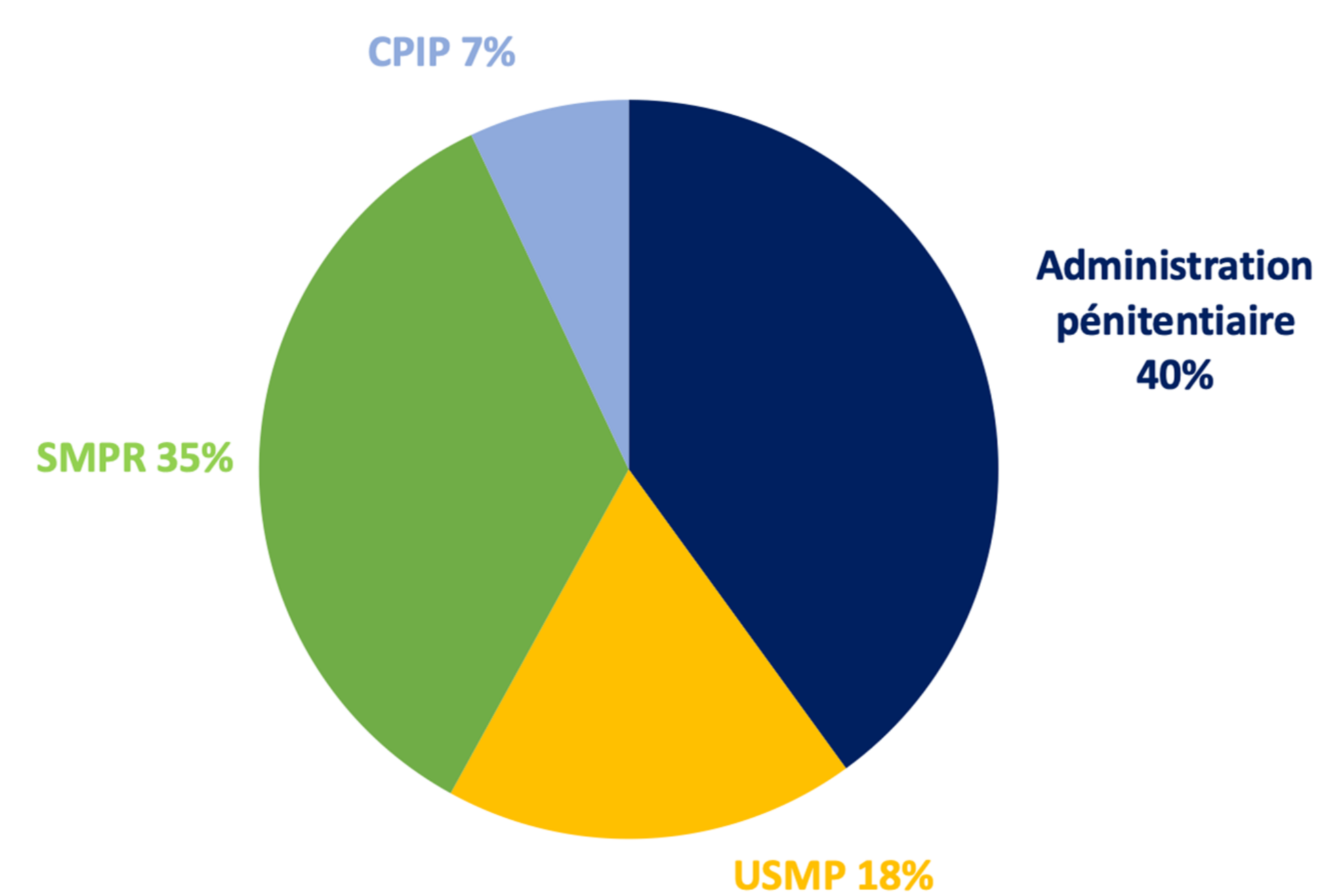
L'activité de l'équipe d'urgence psychiatrique, détaillée ci-dessous, confirme l'importance de la demande psychiatrique en milieu carcéral. 2 844 entretiens et 4 446 démarches de soins ont été effectués en 5 ans d'activité. Depuis 2014, l'équipe mobile a réalisé un entretien d'urgence ou une démarche de soins auprès de plus de 2000 patients.



ORIGINE DES SIGNALEMENTS



L'analyse de l'origine des signalements en fonction des bâtiments permet de mettre en évidence une activité d'urgence psychiatrique particulièrement importante au sein de la maison d'arrêt. Ces chiffres pourraient s'expliquer par la présence de détenus prévenus dans les maisons d'arrêt, pour lesquels de nombreux facteurs de stress sont retrouvés (privation récente de liberté, rupture des liens familiaux, anxiété générée par les enjeux judiciaires). La surpopulation carcérale, l'encellulement double et l'absence d'accès au travail ou aux activités dans les maisons d'arrêt pourraient également constituer des facteurs de crise. Des analyses complémentaires sont néanmoins nécessaires pour confirmer ou infirmer ces hypothèses. La place du quartier arrivant, au 3^{ème} rang des bâtiment sollicitant l'équipe d'urgence, pourrait pour sa part s'expliquer par la fréquence des chocs carcéraux, des syndromes de sevrage multiples et des troubles du comportement lors de l'arrivée en incarcération. Ces chiffres confirment que les premiers jours de prison constituent une période de vulnérabilité psychiatrique et qu'une vigilance particulière doit être accordée à toute personne arrivant en détention.



L'analyse de l'origine des signalements en fonction des auteurs, montre que la création de l'équipe mobile d'urgence psychiatrique a permis à la fois à l'administration pénitentiaire d'identifier un interlocuteur privilégié pour les interventions d'urgence ; mais également de mettre en place une collaboration essentielle entre l'ensemble des professionnels de santé mentale exerçant au SMPR de Lille-Annœullin. L'activité de l'équipe mobile a en effet évolué, et ne se cantonne plus seulement à l'intervention de crise, mais comprend désormais des entretiens rapprochés de prévention et de soutien, afin de limiter ou de raccourcir la durée d'une hospitalisation, et permet le maintien d'un lien avec les patients pour lesquels l'adhésion aux soins est fragile.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

La mise en place de l'équipe mobile psychiatrique du SMPR de Lille-Annœullin a initié une « collaboration santé-justice » déterminante dans la prévention et l'accès aux soins des personnes placées sous main de justice. L'identification d'une équipe dédiée à l'urgence psychiatrique a permis une amélioration de la collaboration entre l'administration pénitentiaire et les professionnels de santé, une optimisation de la réponse à l'urgence psychiatrique, et une diminution des délais d'accès aux soins. Les données issues de l'activités de l'EMPPA mettent également en évidence l'impact de l'environnement carcéral sur la santé mentale des personnes détenues ainsi que le manque de sensibilisation du personnel pénitentiaire aux problématiques de santé mentale qui freine parfois la prise en charge de ces patients. Une réflexion sur les conditions de détention et la sensibilisation du personnel pénitentiaire semble donc indispensable à l'amélioration de la santé mentale des personnes incarcérées.